



CAPL B du 12 juin 2019 Déclaration liminaire

Nous n'allons pas dire que l'heure est grave car c'est en fait bien pire.

Olivier Dussopt, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes Publics, chargé de porter le texte, vante un projet de loi en faveur d'une future fonction publique plus attractive et réactive. Pour le gouvernement, l'objectif est double : réaliser des économies et réformer le statut des fonctionnaires, soi-disant sans remettre en question le principe de l'emploi à vie, sans doute pour éviter de braquer ceux déjà en place.

Dans ce cadre, le feu vert a été donné aux directeurs locaux pour dévoiler leurs déclinaisons du plan Darmanin de liquidation du réseau DGFIP. La CGT n'a pas pour rôle d'accompagner la destruction de nos missions, de nos emplois et des droits des agents. Ce plan, c'est la mobilité forcée et les détachements d'office. Le ministre attend des cadres, des agents et de leurs organisations syndicales une collaboration active à la réflexion sur ce dynamitage en règle. La CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion au niveau national et local visant à mettre en œuvre ce plan.

Comment pourrions-nous adhérer à un projet dans lequel on voit pertinemment que vous naviguez à vue. Pour preuve la nouvelle réorganisation de la sphère foncière, à nouveau regroupée après avoir été éclaté façon puzzle il y a deux ans. Contrairement à ce que vous prétendez, vous n'apprenez pas de vos erreurs. Par exemple, on observe la recréation de points d'accueil locaux en lieu et place de trésoreries disparues ayant fait les frais de l'ARS ou allant disparaître dans ce nouveau plan, alors que cette option avait déjà été abandonnée au bout d'un an après la fermeture de la trésorerie de Rhinau. Les seules nouveautés de la Géographie Revisitée, les points d'accueils et les conseillers aux collectivités locales, ne sont que de la poudre de perlimpinpin à destination des soi-disant demandeurs de réformes. Quelle est la place des agents DGFIP dans de telles structure ? C'est certainement plus pour faire plaisir aux élus locaux en vue des élections de 2020 que ces structures seront créées.

Le présent mouvement ne tient pas compte de cette Géographie Revisitée, les postes obtenus par certains seront caduques dès demain. La Géographie Revisitée n'offre pas de visibilité à qui demande sa mutation aujourd'hui. En effet une structure obtenue au premier septembre 2019 pourra être supprimée dès janvier 2020. Nous avons quelques interrogations sur votre loyauté envers les agents quand les plans actuels n'ont été révélés qu'après la date limite de dépôt des demandes de mutations. Quid des projets de vie et du bien-être des agents, ainsi que de la perte de savoir pour l'administration qu'entraînera vos restructurations, si ce n'est l'expression d'un mépris tout macronien à leur égard ?

Nous avons de nombreuses interrogations sur les CAP de demain. Nouvelles structures, nouvelles règles de gestion, sont les ingrédients pour une nouvelle situation de crise. Les premiers concernés seront, une fois de plus, les agents et le service public. Les agents seront limités dans leur capacité de mouvement et verront leur vie professionnelle se dégrader à coup sûr dans des hyper-structures, soi-disant à taille humaine, éloignées de leurs lieux de vie. Quant au service public qui peut prétendre qu'il est assuré par des ouvertures occasionnelles, fussent-elles même sur tout le territoire ? Il s'agit d'une attaque sans précédent sur la DGFIP. Finissons sur une note positive (pour la direction). Vous avez presque réussi à nous faire oublier de parler des problèmes maintenant chroniques : manque de personnel, suppressions de postes, point d'indice en berne et personnels en souffrance.